

# JOURNAL DE MONACO

Administration et Rédaction,  
Rue de Lorraine, 14,  
à Monaco (Principauté.)

POLITIQUE. LITTÉRAIRE ET ARTISTIQUE

Tous les ouvrages français et étrangers  
dont il est envoyé 1 exemplaire son  
annoncés dans le journal.

PARAISANT LE MARDI

INSÉRIONS :

Annonces. . . . . 25 Cent. la ligne  
Réclames. . . . . 50.

On traite de gré à gré pour les autres insertions

On s'abonne, pour la France, à Paris; à l'Agence Havas, rue J.-J. Rousseau, 3, et chez M. St-Hilaire, éditeur de musique du Conserv. Imp. et directeur du Comptoir général des compositeurs, rue du f. Poissonnière, 10  
ÉDOUARD ROUYÈRE, Libraire et Commissionnaire, rue des Saints-Pères, 1.  
A Nice, LIBRAIRIE VISCONTI, rue du Cours et LIBRAIRIE-AGENCE JOUGLA, rue Gioffredo, 1. près la pl. Masséna  
à l'AGENCE-DALGOUTTE, place du Jardin Public, 3

Les abonnements comptent du 1<sup>er</sup> et du 16 de chaque mois et se paient d'avance.  
Les lettres et envois non affranchis seront refusés. — Les manuscrits non insérés seront rendus.

ABONNEMENTS :

Un An . . . . . 12 Francs  
Six Mois . . . . . 6 id.  
Trois Mois . . . . . 3 id.

Pour l'ÉTRANGER les frais de poste en sus

Monaco, le 12 Août 1884

Le Prince a reçu la lettre par laquelle S. M. le Roi des Pays-Bas notifie à Son Altesse Sérénissime le décès de S. A. R. le Prince Guillaume-Alexandre-Charles-Henri-Frédéric, Prince d'Orange, son fils.

Le Prince a reçu la lettre par laquelle S. M. le Roi de Suède et de Norwège notifie à Son Altesse Sérénissime l'heureuse délivrance de S. A. R. Madame la Princesse Royale de Suède et de Norwège, née Princesse de Bade, sa belle-fille, qui a donné naissance à un Prince.

Le Prince a reçu la lettre par laquelle S. A. S. le Prince Henri XXII de Reuss-Greiz notifie à Son Altesse Sérénissime l'heureuse délivrance de S. A. S. Madame la Princesse de Reuss-Greiz, née Princesse de Schaumbourg-Lippe, son épouse, qui a donné naissance à une Princesse.

A l'occasion du décès de S. A. R. le Prince d'Orange, Son Altesse Sérénissime a pris le deuil pour quatorze jours, à dater du 5 de ce mois.

NOUVELLES LOCALES

S. A. S. le Prince Héritaire a quitté Stockholm le 26 juillet, comme nous l'avons déjà annoncé, pour faire une excursion dans l'intérieur de la Suède.

Le Prince a passé quelques jours au château de Stora Sundby, appartenant à M. le Comte Platen, qui Lui a fait une réception aussi magnifique que cordiale.

Partout, sur son passage au milieu de ces contrées primitives et pittoresques, Son Altesse Sérénissime a reçu des populations l'accueil le plus empressé. Le Prince est revenu ensuite à Carlsrona, où il a dû s'embarquer hier pour Saint-Petersbourg, à bord de son yacht l'*Hirondelle*, complètement réparé à l'arsenal de la marine royale.

S. A. S. le Prince Louis, accompagné par M. le Comte de Lamotte, a quitté mercredi dernier le château de Marchais pour se rendre en Suisse.

S. A. le Prince Karl d'Urach-Wurtemberg est parti le même jour pour l'Angleterre, en passant par la Belgique et la Hollande.

La distribution des prix aux élèves de l'École communale des Filles a réuni, mardi dernier, dans le préau de l'École des Frères, les Autorités de la Principauté et toute la Société monégasque.

S. Exc. M. le Gouverneur Général, empêché au dernier moment, avait délégué M. Schaufller, Vice-Président du Tribunal Supérieur, pour présider cette cérémonie scolaire.

Après le rapport de M. Donnève, inspecteur-adjoint des Ecoles, sur les travaux de l'année, M. Schaufller a adressé aux élèves une spirituelle allocution, dans laquelle il s'est fait l'écho de l'assistance et de la population toute entière, en remerciant notre Auguste Souverain de la protection qu'il daigne accorder à l'enfance chrétienne, et les Dames de Saint-Maur qui la secondent avec tant de zèle.

La distribution des récompenses a suivi ce discours. Entre l'appel de chaque classe, de petits morceaux de musique ou de poésie ont été chantés et dits avec beaucoup de goût par les élèves.

Nous avons, mardi, donné la liste des jeunes filles le plus souvent nommées ainsi que les noms de celles qui ont obtenu les principaux prix. Nous n'y reviendrons pas, mais nous devons constater l'excellente tenue de l'école dont les succès croissants font le plus grand honneur à l'habile direction de la communauté religieuse qui, sous le nom du Saint-Enfant-Jésus, dirige de si remarquables établissements d'instruction et d'assistance charitable.

M. le docteur Onimus, une des célébrités médicales de Paris, et M. le docteur Marcowich, chargé d'une mission par le gouvernement Roumain, accompagnés de M. Chevalier, architecte, sont venus, dimanche 3 de ce mois, se rendre compte de l'état sanitaire de la Principauté. Ils arrivaient de Marseille, où ils ont pris part à d'importantes réunions de la Société nationale de médecine, relatives au choléra. M. Onimus y a apporté le concours de ses savantes recherches sur l'électricité, et M. Marcowich, celui d'une autorité déjà reconnue au congrès médical de Vienne en 1873.

M. le docteur Onimus a présenté M. Marcowich à S. Exc. M. le Gouverneur Général, en lui faisant connaître le but de leur visite qui avait commencé par la cathédrale, dont ils ont beaucoup admiré l'architecture et la pureté de style.

Les travaux en cours d'exécution sur la promenade Saint-Martin ont particulièrement attiré leur attention, et les proportions, le mode de construction du grand égout collecteur qui doit déverser à la Ciappaira les lavages qui se produiront dans les

rues Basse, du Milieu et des Briques, par les chasses d'eau provenant des grands réservoirs que l'on bâtit dans les jardins du Palais, leur ont paru constituer un ensemble de grandes améliorations sanitaires et hygiéniques qui devraient servir de modèle sur tout le littoral.

L'arasement des murs de la rue des Remparts qui va dégager la vue de cette partie de la ville et aérer ses habitations, ainsi que les travaux qui en sont la conséquence, n'ont pas échappé à l'attention des savants docteurs, qui ont témoigné toute la satisfaction que leur causait cette trop courte exploration du rocher de Monaco.

Le soir, MM. Onimus et Marcowich ont passé quelques instants à la fête organisée à la Condamine au profit des victimes du choléra à Marseille, Arles et Toulon.

L'état sanitaire de la Principauté continue à se présenter dans les conditions les plus favorables et n'a pas donné lieu à la moindre apparence d'invasion cholérique. Les divers postes de Police et de Carabiniers sont toujours pourvus des diverses préparations recommandées par le comité d'hygiène.

Vendredi dernier, à l'occasion de la fête de Saint-Roman, une cérémonie religieuse avait attiré dans la chapelle de ce nom, près de la frontière Est, une grande affluencé de fidèles. Après le chant des litanies, auquel assistait S. Exc. M. le Gouverneur Général, des feux de joie ont été allumés au rond-point de Saint-Roman, et une retraite aux flambeaux donnée par la Société Philharmonique. A 9 heures, un grand bal, organisé dans la propriété de M. Henri Crovetto, termina cette soirée qui a été, le lendemain, suivie d'une série de réjouissances publiques.

Le samedi, une messe basse a été dite à la même chapelle, et l'après-midi, des jeux de toutes sortes ont réuni, au lieu de la fête, de nombreux promeneurs. Le soir, un concert donné avec le concours de M. Naudin, de ses enfants, M<sup>me</sup> de Makaroff, MM. Toubas, Bouault, et de la Société Chorale, une tombola et un bal très brillant ont couronné ces deux belles journées qui avaient pour but, cette année, de venir en aide aux victimes du choléra à Marseille et à Toulon. La recette brute aurait été de 4,850 fr. Il reste à déduire les frais.

Ajoutons, à propos de cette fête, que le matériel décoratif était gracieusement mis à la disposition des membres du Comité, par la Société des bains de Mer. Il en avait été de même d'ailleurs pour la fête qui a eu lieu le 3 août à la Condamine, sur le ter-

rain des héritiers de M<sup>me</sup> Blanc, que M. le Comte Bertora avait concédé pour cette circonstance avec le plus aimable empressement.

Saint-Romain (en monégasque *Roman*) était soldat de la garde de l'empereur Valérien. Ayant assisté au supplice de saint Laurent, Romain se convertit à la religion du Christ et fut baptisé par le saint martyr.

Arrêté comme chrétien et traduit devant le tribunal de Valérien, il confessa sa nouvelle religion avec tant d'énergie que, d'après les Bollandistes, l'empereur le fit décapiter le 9 août de l'année 258.

Son corps, levé la nuit suivante, fut enterré dans une cave, et ses reliques furent plus tard transférées à Lucques. Plusieurs églises en ont depuis possédé une partie, et c'est à la suite d'un bref papal de 1543 que S. Em. le cardinal de Millo envoya à la famille Terrazzani, alors propriétaire du domaine de Saint-Roman, la relique que l'on honore dans la Principauté.

La chapelle, bâtie la même année, quelque temps après la construction du manoir du même nom, appartient aujourd'hui à M. le Ch<sup>r</sup> Massa de Saint-Roman et à M<sup>me</sup> de Migieu, sa sœur.

Plusieurs ruines romaines se trouvent encore sur ce point de la frontière.

Samedi soir, à 7 heures et demie, a eu lieu à l'église Saint-Charles une très belle cérémonie à l'occasion de la fête de saint Laurent : chant des litanies, hymne et baisement des reliques du vaillant confesseur de la foi. Dimanche matin, la messe basse de 8 heures et demie et la grand'messe de 10 heures et demie ont été célébrées au milieu d'un grand concours de fidèles.

Nos lecteurs savent que l'église Saint-Charles est bâtie sur l'emplacement de la séculaire chapelle de Saint-Laurent, qui appartenait à la famille Gastaldi, et avait été autorisée par un bref daté de l'époque du séjour des papes à Avignon. Une chapelle sera spécialement dédiée dans l'église Saint-Charles, pour rappeler la dévotion que la population monégasque a toujours professée pour le saint martyr et en perpétuer le culte.

SOLENNITÉ DE L'ASSOMPTION DE LA T.-S. VIERGE  
FÊTE D'OBLIGATION

Vendredi prochain 15 août

Les messes auront lieu dans les églises et chapelles de la Principauté comme les dimanches.  
A la Cathédrale. — Grand'messe solennelle, à 10 heures. — Vêpres, suivies de la procession en l'honneur de la Très Sainte Vierge.  
A Saint-Charles. — A 10 h. 1/2, Grand'Messe; à 5 h., Vêpres et Salut.

Le nombre des étrangers arrivés à Monaco pendant le mois de juillet 1884 est de 11,547.

La série des bals dits de la *Saint-Roman*, qui ont lieu tous les ans à cette époque sur la place Sainte-Barbe, a commencé dimanche dernier. Ces bals sont, pour la population monégasque, prétextes à des réunions charmantes que les autorités honorent toujours de leur présence. Ils obtiennent le plus grand succès, et c'est justice; l'excellente tenue des assistants, la décoration très jolie de l'enceinte du bal, l'attrait des jeux et divertissements donnés par la société organisatrice, méritent de sincères éloges. Ajoutons que l'ordre le plus parfait n'a pas cessé d'y régner, malgré l'affluence énorme des danseurs; les quadrilles se sont prolongés avec animation jusqu'à 2 heures du matin.

Nous apprenons que le Comité de la fête du 3 août au profit des victimes du choléra de Marseille et de Toulon a ainsi réparti les sommes qu'il a recueillies :

Les recettes ont été de . . . 4,911 fr. 55 cent.  
Les dépenses de . . . 1,678 fr. 55 cent.

Produit net . . . 3,233 fr.

Répartition :

Marseille, 1,200 fr. — Toulon, 1,200 fr. — Arles, 533 fr.  
— Au bureau de Bienfaisance de Monaco, 300 fr.

Nous avons reçu la lettre suivante :

Monaco, le 4 août 1884.

Monsieur le Directeur du *Journal de Monaco*,  
Les Marseillais et Toulonnais domiciliés à Monaco, vivement touchés du zèle déployé dans la solennité d'hier, viennent, au nom de leurs compatriotes de Marseille et Toulon, vous demander l'hospitalité dans les colonnes de votre estimable journal, pour adresser aux organisateurs de la fête et au nombreux public toujours ému au récit des infortunes, leurs plus chaleureux remerciements.

Veillez agréer, monsieur le Directeur, nos plus sincères salutations.

Les délégués :

J. DÉCOURS, de Toulon; BONNET, de Marseille.

Plusieurs journaux rapportent que la *Nubiennne*, le yacht sur lequel M. Edmond Blanc vient de faire une intéressante excursion au Canada, a échoué dans l'Etat de Rhode-Island (Etats-Unis), en se rendant à Newport.

Le yacht a pu être dégagé sans avaries et il a pu se mettre en route pour rentrer en France. Il est arrivé à Trouville le 25 juillet.

On attend le récit de ce voyage que l'on dit offrir le plus grand intérêt. M. Muller, capitaine de la *Nubiennne*, a rédigé le journal de bord. Le propriétaire, M. Edmond Blanc et ses invités, entre autres M. Paul Saunière, le romancier si connu, sont revenus enchantés de ce beau voyage.

CHRONIQUE DU LITTORAL

**Marseille.** — On semble toucher au terme de l'épidémie meurtrière qui a fait tant de victimes. Les dernières journées ont présenté une diminution notable qui fait espérer la disparition du choléra à bref délai. Il ne faut pas, pour cela, abandonner les mesures de prudence suivies jusqu'ici, et nous ne saurions trop rappeler que, lors des épidémies précédentes, au moment où l'on croyait être débarrassés définitivement du fléau, la rentrée des émigrés a amené une recrudescence.

C'est ce qu'a très bien indiqué la commission sanitaire municipale.

Il sera important de ne pas négliger un nettoyage complet des lieux d'aisance, des tinettes et des puisards, qui devront être débarrassés de tous leurs produits après désinfection préalable au chlorure de zinc ou chlorure de chaux, ou sulfate de zinc ou sulfate de cuivre en solution concentrée dans l'eau.

**Antibes.** — La compagnie P.-L.-M. vient de commencer son essai d'employés femmes. Depuis huit jours, la distribution des billets est faite par une dame à la gare d'Antibes.

**Tourrettes-de-Vence.** — Un incendie s'est déclaré dans le bois communal de Tourrettes-de-Vence, au quartier de Rouvettes. Le feu a pris naissance sur la rive gauche du Loup, a parcouru 12 hectares environ de bois, et a brûlé en grande partie des broussailles et quelques pins.

On attribue la cause de l'incendie à l'imprudence d'un pêcheur. Le dommage est estimé 1,000 francs.

Le feu n'a pu être éteint que le 5. La gendarmerie du Bar s'est rendue sur les lieux; plusieurs procès-verbaux ont été dressés contre des habitants de Tourrettes pour refus de prêter main-forte.

**Nice.** — Le *Times*, ayant reproduit certaines assertions erronées relativement aux mesures sanitaires prises par la municipalité Niçoise, ce journal anglais a reçu de M. Borriglione la lettre suivante :

A monsieur le rédacteur du *Times*.

Monsieur,

Dans le numéro du *Times* du 26 juillet courant, vous prétendez que ma partialité va jusqu'à exempter de la quarantaine établie par la municipalité de Nice les voyageurs qui viennent de Monte Carlo.

Vous ajoutez que si cette quarantaine est effective pour ceux qui ne jouent pas, elle devrait l'être également pour les joueurs.

La quarantaine de cinq jours, qui fonctionne avec un plein succès dans les plaines du Var, à la limite occidentale de la ville de Nice, a été instituée pour recevoir les voyageurs arrivant de Marseille, Toulon et autres localités plus ou moins atteintes par le choléra. Cette quarantaine ne saurait, en aucune façon, s'appliquer aux voyageurs allant dans la Principauté de Monaco (où se trouve Monte Carlo) et bien moins encore à ceux qui en viennent, ainsi que vous l'avez dit.

Il y a, pour qu'il en soit ainsi, deux raisons absolument péremptoires: c'est, d'abord, qu'en France les pouvoirs légaux d'une municipalité ne vont pas au delà de la circonscription de la commune administrée par elle, et qu'ensuite elle ne saurait prendre aucune mesure pour interdire l'entrée ou la sortie des voyageurs sur le territoire d'un pays étranger, tel que l'est Monaco, où n'existe d'ailleurs aucune maladie épidémique.

J'ai, d'une part, assez bonne opinion du bon sens des rédacteurs du *Times* pour repousser l'idée qu'ils ignorent ces particularités si simples, et, d'autre part, assez de confiance en votre impartialité pour être certain que vous voudrez bien rectifier les erreurs de fait que vous avez publiées.

Recevez, monsieur le rédacteur, l'assurance de ma considération la plus distinguée.

BORRIGLIONE,

Maire de Nice,

Nice, le 28 juillet.

**Roquebrune.** — La procession traditionnelle du 5 août a attiré mardi dernier, à Roquebrune, une foule de curieux. On évalue à environ 2,000 le nombre des personnes qui ont, à cette occasion, visité ce pittoresque village.

LETTRES PARISIENNES

(Correspondance particulière du *Journal de Monaco*)

Le Congrès révisionniste de Versailles est le grand événement de la semaine sur les bords de la Seine. La chaleur torride qui règne mettant en ébullition les cervelles, les premières séances de cette assemblée ont été orageuses et tumultueuses au-delà de ce qu'on aurait pu imaginer. Au reste, *much ado about nothing*, ainsi que vous le verrez à la clôture de ce Parlement, qui aurait peut-être mieux fait d'attendre une saison moins ensoleillée pour se réunir.

S. M. Oscar II, roi de Suède et de Norvège, est arrivé vendredi à Paris, venant d'Angleterre, où il a été très fêté par la famille royale, le prince et la princesse de Galles en tête, qui ont donné à Marlborough House un *garden-party* en son honneur, ainsi que par le prince héritier et la princesse héritière d'Allemagne et l'aristocratie des Trois-Royaumes.

Le roi voyage *incognito* sous le nom de Comte de Haga et est descendu à l'hôtel Continental. Il a visité les musées, l'exposition Meissonnier — car Sa Majesté manie le pinceau avec un art remarquable — et assisté à la représentation de *Sapho* à l'Opéra, dans la loge de M. Vaucorbeil. Sous la conduite de ce dernier, l'auguste spectateur a visité le foyer du public et celui de la danse, et M. le Chargé d'affaires de Suède lui a présenté M. Jules Cohen, chef des chœurs, bien connu et très apprécié dans la Principauté, et M. Altès, chef d'orchestre.

Le roi est reparti dimanche pour Douvres, d'où il s'embarquera pour ses Etats.

Grand, brun, la barbe grisonnante surmontée d'une longue moustache, le roi Oscar II a la tournure la plus imposante et l'abord le plus sympathique. Né en 1829, successeur de son frère Charles XV, en 1872, il a épousé, en 1857, la princesse Sophie de Nassau qui lui a donné quatre fils dont l'aîné a épousé la princesse Victoria de Bade, petite-fille, par sa mère, de l'empereur Guillaume d'Allemagne.

Pour se consoler des tristesses du temps où nous vivons, on n'a qu'à regarder du côté de la charité. Jamais elle n'a été plus vivace, plus féconde, plus intelligente. C'est ainsi que mardi aura lieu, rue d'Alésia, sous la présidence de M. le ministre de l'intérieur, l'inauguration du grand dispensaire dû à la générosité de M<sup>me</sup> Heine.

Tous les enfants, sans distinction de culte ou de nationalité, seront admis jusqu'à l'âge de quinze ans à bénéficier des soins gratuits du dispensaire auquel sont attachés les docteurs Anger, chirurgien de l'hôpital Lariboisière; Mexer, spécialiste pour les maladies d'yeux; Menière, spécialiste pour les maladies d'oreille, et Kufer.

A propos d'inauguration, la collection Thiers, placée au Louvre, vient d'être ouverte au public. Cette collection n'est pas assez scrupuleusement choisie, et on regrette d'y voir figurer des pièces d'une infériorité choquante; cependant elle contient trois bronzes de Michel-Ange, importants, des terres cuites de Verrochio, des ivoires et des bronzes de l'extrême Orient, non sans intérêt.

Puisque je suis dans le domaine de l'Etat, je noterai que le ministre de l'instruction publique vient d'accorder les palmes d'officier d'académie à M. Olivier de Boyer de Sainte-Suzanne, sous-conservateur des palais de l'Elysée, des Tuileries et du Louvre, second fils du regretté Gouverneur Général de Monaco.

Un des membres de la famille Karageorgevitch, qui a régné sur la Serbie avant celle des Obrenovitch, actuellement sur le trône, M. Georges Karageorgevitch, bien connu dans la Principauté où il excursionnait de Nice, presque journellement, chaque hiver, vient de succomber, à Gastein, à une longue maladie.

Ancien officier aux gardes de l'empereur de Russie, chambellan de Sa Majesté, il laisse deux fils, MM. Alexis et Bogidar Karageorgevitch, auxquels les journaux donnent indûment le titre de princes, ce titre n'ayant été reconnu à leur père ni par son pays natal ni par la Russie, au service de laquelle il avait été attaché.

Vous savez que le gros lot de cinq cent mille francs de la loterie des Arts Décoratifs est échu à un billet resté pour compte à la loterie. Le comité qui dirige cette entreprise s'est réuni au palais de l'Industrie afin de décider si oui ou non on procéderait à un nouveau tirage pour les lots échus à des billets n'ayant pas été mis en circulation dans le public.

Après une assez longue discussion, le comité a décidé que ce nouveau tirage aurait lieu sous la réserve de l'approbation ministérielle. Voilà des espérances nouvelles qui se lèvent pour les coureurs de chance !...

Nous tournons de plus en plus aux mœurs Américaines. On peut s'en apercevoir aux séances du Congrès de Versailles; on va le constater encore avec l'exposition des bébés qui s'ouvrira le mois prochain. Des prix de mille francs, cinq cents francs, des médailles d'or, d'argent, de vermeil seront attribués aux enfants primés et dont l'âge d'admission va de un à cinq ans. J'avoue que l'utilité et l'agrément de cette exposition, à laquelle la ville de Paris prête son pavillon aux Champs-Élysées, m'échappent complètement. C'est sans doute que je ne suis pas dans le mouvement, et, je le répète, le mouvement est à l'américanisme, ses pompes et ses œuvres. Sous Louis XIV, il n'y avait plus de Pyrénées; sous la République il n'y a plus d'Océan atlantique. Ni hommes ni femmes, tous Yankees, voilà la formule du jour! Achetons vite un revolver et exhibons nos babys !...

BACHAUMONT.

FAITS DIVERS

On lit dans l'Italie du 8 août :

Quelques secousses de tremblement de terre se sont fait sentir, la nuit dernière, sur les collines des environs de Rome, principalement à Frascati, Albano, Rocca di Papa, et ont fait sortir de leurs lits les habitants réveillés en sursaut par des oscillations insolites accompagnées de sourds grondements souterrains.

Les secousses se sont produites entre 2 heures et 4 heures du matin; quelques-unes ont été assez fortes.

A Frascati, par exemple, c'est vers 3 heures 1/4 que toute la population a été mise en émoi par une violente oscillation en sens ondulatoire et répétée d'une façon très inquiétante. Beaucoup de personnes, à peine vêtues, alarmées aussi par les bruits sourds qui, comme un grondement de tonnerre, se faisaient entendre dans le silence de la nuit, se sont précipitées dans les rues, s'attendant à une catastrophe.

La même secousse s'est fait sentir à la même heure le long de la chaîne des Colli, en jetant l'effroi parmi les

populations et les personnes qui sont en ce moment en villégiature sur ces verdoyantes hauteurs. Elle a été précédée d'un grondement prolongé.

Comme elle a été la plus forte et qu'elle a été généralement ressentie, les indications sont plus précises et plus concordantes pour cette secousse que pour les autres. Elle avait un mouvement ondulatoire dans la direction S. S. E. N. et a duré trois secondes. Elle a été suivie d'autres plus légères, dix minutes après, et qui n'ont pas été remarquées, mais les instruments sismographiques les ont signalées.

Le professeur De Rossi a signalé une perturbation dans les sismographes de l'Observatoire de Rocca di Papa.

Le tout s'est borné, heureusement, pour les populations des Colli, à une panique bien justifiée, du reste, qui a troublé leur sommeil d'une manière bien intempestive.

Le tremblement de terre n'a produit aucun dégât, aucun accident; du moins, jusqu'à présent, on n'en annonce aucun de ces différents endroits.

Deux secousses, la première plus sensible, ont été ressenties à Rome, vers 3 heures 1/2, ce matin. Mais nous ne croyons pas que beaucoup de personnes s'en soient aperçus.

Qui n'a pas remarqué que plus on boit plus on a soif? La raison en est simple. La soif résulte avant tout d'une diminution notable de la partie aqueuse du sang, il faut que le sang ait son compte. Or, par les grandes chaleurs, « on perd plus par la sueur qu'on ne peut gagner par le liquide ingéré »; on peut perdre en une heure deux à trois litres de sueur. L'estomac ne saurait commodément supporter une dose équivalente de liquide; la perte en liquide étant plus grande que le gain, il y a soustraction à chaque verre, et d'autant plus grande que l'eau ingérée est plus froide, et produit, par cela même, une sueur plus abondante. Il est donc tout simple que la quantité absorbée de liquide contenue dans le sang allant toujours en diminuant, la soif augmente en proportion. On explique ainsi pourquoi on a d'autant plus soif que l'on a bu, et pourquoi les glaces et les boissons frappées, après avoir momentanément calmé la soif, altèrent ensuite encore davantage.

Les considérations précédentes montrent aussi dans quelles conditions il faut se placer pour boire de manière à se désaltérer. Il faut évidemment boire, en évitant de se faire suer; gagner sans perdre.

Le moyen se devine. Il convient d'attendre que le corps ne soit plus en transpiration, pour qu'à la moindre excitation la sueur ne s'échappe pas et ne laisse pas fuir le liquide nécessaire au sang; il convient de ne pas boire trop froid pour que la réaction du sang à la périphérie n'active pas les sécrétions aqueuses; il convient enfin d'avaler un peu de substances solides pour atténuer l'excitation du froid sur la tunique de l'estomac et toujours diminuer la transpiration.

Dans les pays chauds, à Paris même maintenant, on boit souvent à l'aide d'un chalumeau, d'une paille, le filet liquide coule doucement sans refouler le sang à la peau, et l'on se désaltère ainsi beaucoup mieux. On ne saurait trop recommander de boire à petites gorgées, au lieu d'envoyer brusquement dans l'estomac de grandes masses d'eau froide.

En résumé, pour se désaltérer, évitez les boissons trop froides et ne buvez qu'avec lenteur et le moins possible et sans manger. Fuyez les courants d'air et l'immobilité après avoir bu en sueur. Si l'envie de boire devient intolérable, diminuez la souffrance en augmentant la salivation, et, pour cela, avalez un bonbon acidulé, ou roulez dans la bouche un corps solide, un petit caillou, par exemple.

Pendant les marches, pendant les grandes promenades, attendez, avant de boire, un grand quart d'heure, pour que la transpiration produite par la fatigue soit très diminuée; — buvez — et attendez encore un quart d'heure avant de marcher de nouveau. On se désaltère ainsi sans danger, sans diminuer les forces de l'organisme, et le corps rafraîchi pourra fournir une nouvelle étape jusqu'à la première halte.

Nous le répétons, ces prescriptions, en apparence élémentaires, ont une véritable importance. La maladie frappe surtout les organismes affaiblis, et, encore une fois, boire sans mesure, c'est s'affaiblir en pure perte.

Dans la séance du 21 juillet dernier, M. Vulpian a présenté à l'Académie des sciences une note de M. de Lyon recommandant le borax comme désinfectant intérieur inoffensif pour l'homme.

Pris à raison de 5 à 6 grammes par jour, le borax aurait une action directe sur les microbes contenus dans le canal intestinal, pourrait, en passant dans le sang, atteindre les bacilles qui y auraient pénétré. Son action constipante est une indication de plus en temps de choléra.

M. de Lyon conseille donc de laver avec une solution d'acide borique, de borax ou de boracite de soude toutes les muqueuses extérieures, et de mêler à la nourriture et à la boisson environ 10 grammes de borax par 24 heures.

L'écrivain anglais Bertram, dans son œuvre intitulée « Les Epouvantes de la mer » *Horrors of the sea*, prétend qu'il a compté un à un les œufs produits par certains poissons.

Dans l'esturgeon, il a trouvé 7,000,000 d'œufs; dans la morue, 3,400,000; dans le carrelet, 1,250,000; dans la sole, 1,000,000; dans le maquereau, 500,000.

Que deviennent donc tous ces poissons, car bien peu d'entre eux paraissent sur nos tables? Ils se délectent à se manger les uns les autres. Les petits passent leur temps à se tenir en garde contre les gros; s'il en restait seulement la moitié, la navigation ne serait pas possible.

VARIÉTÉS

Dattes et Dattiers.

La datte est le fruit du *Phoenix dactylifera*, *Byled-el-Djerid* des arabes.

Le palmier dattier, à tige nue et cylindrique, qui croît en Asie, et principalement dans certaines contrées de l'Afrique, est aussi utile aux indigènes que l'est le cocotier aux peuplades sauvages de l'Océanie.

Les fleurs du dattier, enfermées dans une spathe, se transforment en un fruit oblong, charnu, d'un jaune doré, dont le péricarpe épais se conserve facilement par la dessiccation; il renferme un noyau cylindrique profondément sillonné sur une de ses faces et formé par une graine seule, d'un péricarpe dur, corné, qui contient lui-même une matière huileuse et sucrée.

Chaque dattier porte un nombre variable de régimes ou grappes (depuis 3 à 4 jusqu'à 10 ou 12), et ces grappes, à leur maturité, acquièrent une longueur d'un mètre environ et un poids de dix à douze kilogrammes.

Lorsque ces fruits doivent être conservés, on les récolte un peu avant leur maturité en les faisant sécher au soleil. Leur culture demande une eau vive pour baigner les racines et un soleil ardent pour faire mûrir le fruit.

Une forêt de dattiers est, pour le voyageur qui vient de quitter l'Europe, un spectacle plein de grandeur et tout à fait nouveau, il se croit transporté dans un autre univers; la cime de ces stipes rapprochées et touffues forme un dôme obscur dont l'ensemble représente un temple majestueux. C'est là qu'on peut dire :

L'athée est plus aveugle encore en son erreur,  
Lorsque, élevant un puissant murmure,  
Il veut nier un Créateur  
En présence de la nature.

On compte plus de trente variétés de dattiers, parmi lesquels il faut signaler le dattier mâle *dakkar* ou *menakker*. Toutes ces variétés ont les mêmes caractères botaniques, leur tronc a le plus grand rapport avec les tiges souterraines des fougères, leur feuillage est pinné, et les feuilles sont confuses et uniformes.

Lorsqu'on veut se procurer une plantation de dattiers, deux moyens se présentent : le premier consiste à semer les graines et à repiquer les jeunes plants à une distance convenable; le second, à enlever les ceilletons qui se développent au pied des individus déjà en plein rapport, ou qui se forment à l'aisselle des feuilles; il est plus généralement employé. Dans l'état sauvage, les dattiers qui croissent çà et là se fécondent réciproquement; le vent se charge de ce soin.

Tous les végétaux dont se compose la famille des palmiers appartiennent aux régions chaudes du globe; on en trouve aux Indes, en Perse, etc. En Europe, leurs seuls représentants sont le *chamærops humilis*, et le dattier cultivé dont les fruits ne mûrissent pas; le dattier est commun en Espagne, il en existe une véritable oasis à Elche et près de soixante mille pieds non loin d'Alicante où on le cultive en grand pour ses fruits.

Cet arbre est aujourd'hui commun sur la côte de la Provence; à Nice, Monaco, Hyères, San-Remo, Bordighiera, et dans les localités voisines; on le cultive principalement pour ses palmes, qu'on fait blanchir et qui s'exportent à Rome et dans le reste de l'Italie, pour servir aux processions et aux cérémonies de la Semaine-Sainte. Les juifs les utilisent aussi à l'époque de leur Pâque.

La récolte des dattes se fait en automne, en deux ou trois fois, et doit être terminée dans l'espace de trois mois. On les partage en trois classes, selon leur degré de maturité; exposées au soleil sur des nattes, elles deviennent d'abord molles, se chargent de pulpe, puis elles s'épaississent et ne sont plus sujettes

à pourrir. Un miel solide et pur pend au haut du dattier.

Les meilleures dattes nous viennent d'Afrique, par la voie de Tunis; elles sont grosses comme le pouce, d'un rouge jaunâtre; leur chair solide, d'un goût vineux, sucré et un peu visqueux, contient un principe nutritif utilisé pour les chevaux destinés à faire de longues courses et pour les bœufs que l'on veut engraisser. On ramollit d'abord le fruit en le faisant bouillir dans l'eau, puis on y ajoute du lait de chaméan. Les Arabes, dans leurs voyages à travers le désert, en font une espèce de pain. Ils expriment aussi dans des vases percés de trous la pulpe des dattes fraîches, et donnent le nom de *miel de dattes* à cet extrait, qui remplace pour eux le sucre et le beurre.

En France, la datte est employée comme article de dessert; pendant bien longtemps, l'Italie a eu le monopole de la fabrication des confitures de dattes, de groseilles, d'abricots et de beaucoup d'autres fruits. Hélas! il faut le dire, c'est de là qu'on faisait venir les confitures empoisonnées, lorsqu'on voulait se débarrasser d'un gêneur ou d'un parent qui ne mourait pas assez vite pour laisser sa succession. Que de belles-mères passèrent avant l'âge de la vie à la mort, par ce moyen; que de crimes, que de vengeances commises à l'aide des confitures italiennes! C'est à cette époque qu'on introduisit en France une coutume usitée en Orient, de faire déguster tous les aliments par un personnage spécialement désigné pour cet emploi; cela n'empêchait pas encore les empoisonnements d'avoir lieu.

Les confitures n'enrent pas seules le triste privilège de servir les projets des assassins et des maris trompés. On eut des parfums toxiques, et l'Italie eut le triste privilège de fournir des individus qui n'étaient occupés qu'à chercher des poisons subtils, pour être introduits dans les cosmétiques.

Le fruit du dattier est composé de mucilage, de gomme (analogue à la gomme arabe), d'albumine, de sucre cristallisable (analogue au sucre de canne), de parenchyme, de pectine, d'acide citrique, tartrique, de coumarine et d'un extrait aqueux. Il est prescrit en pharmacie comme pectoral; on en compose une boisson, un sirop, une pâte; il fait partie de ce mélange nommé *quatre fruits pectoraux*. Les dattes que nous trouvons dans le commerce de la droguerie, en France, sont détestables à manger, elles sont récoltées en Provence, et renferment presque toujours des œufs et des excréments d'insectes. Ce ne sont pas celles-là qui ont jadis joui d'une grande réputation comme remède pour combattre la phthisie, et comme aliment pour prolonger la vie. Plutarque nous apprend qu'Hérodiade de Sélibrée, ancien médecin qui fut le maître d'Hypocrate, vécut très longtemps, quoique atteint de phthisie pulmonaire; il faisait un usage continu de dattes, et se livrait à des exercices du corps dont il se trouvait bien, c'est ce qui donna au philosophe Platon l'occasion de dire que ce médecin, pour lui et pour les autres, avait inventé l'art de faire durer la mort.

Le bois du palmier dattier, quoique d'un tissu assez lâche, se conserve un si grand nombre d'années, que dans le pays on le croit incorruptible; toutes les parties sont utilisées, les jeunes branches nouvellement coupées fournissent un lait aussi agréable que salubre; ce lait ou sève, fermenté, donne une boisson alcoolique que l'on nomme *lakhbye* ou *vin de palmier*; par la distillation on obtient de l'alcool, ou bien on le laisse tourner en vinaigre, il sert de condiment comme notre vinaigre de vin. Les dattes écrasées dans un cuvier avec de l'eau fournissent aussi par la fermentation du vin de palmier.

On enlève souvent l'écorce et les parties fibreuses des jeunes tiges pour manger la substance blanche contenue à leur centre; on mange aussi, lorsqu'elles sont encore tendres, les jeunes feuilles et les fleurs mâles de cet arbre, en les assaisonnant de jus de citron ou arrangées comme le chou palmiste; c'est même un délicat manger. Les Chinois, croit-on, font entrer les noyaux de dattes carbonisés dans leur encre à écrire et à imprimer; ils s'en servent aussi comme poudre dentifrice. Les feuilles sèches sont utilisées à faire des tapis et divers autres ouvrages; en vieillissant, elles acquièrent, dit-on, dans la partie inférieure, assez de dureté pour pouvoir être employées dans les constructions.

Comme l'usage du vin et des liqueurs spiritueuses est sévèrement défendu par la religion de Mahomet, on fait passer sous le nom de remède, l'eau-de-vie de dattes pour soulager les crudités et les coliques d'estomac. A une époque déjà reculée, afin de mieux guérir certaines maladies, les gens riches ajoutaient à la distillation de la datte, de la squine, de l'ambre et des aromates; le peuple y mettait de l'absinthe de Perse, ou du *jouc odorant*. Aujourd'hui, on use volontiers du champagne comme médicament. Le nectar des

dattes, que les souverains du Congo buvaient il y a un siècle, était la liqueur spiritueuse pure de dattes fermentées.

On n'a pas oublié que presque tous les hommes qui composaient la mission conduite par le colonel Flatters, furent tués à 4 journées de Hairer, le 25 mars 1881; le reste des hommes fut rejoint par les Touaregs, qui firent à nos compatriotes de grandes démonstrations d'amitié, et comme preuve ils leur firent cadeau de dattes qui toutes étaient empoisonnées. M. Dianous et vingt français moururent tous après avoir mangé de ce fruit.

L'intervention de l'homme a, depuis bien des siècles, multiplié d'une manière intelligente l'union des végétaux; en cela, il a été guidé par la nature qui opère souvent ce phénomène.

Obeskof, naturaliste arabe, ayant lu ce qu'avait écrit Linné, crut pouvoir faire des essais, non pour changer la forme du fruit du dattier, mais pour en modifier la nature; il échoua.

Cette expérience donna raison à Kœlreuter, qui, en 1761, publia une savante dissertation pour démontrer notre impuissance à changer certaines lois de la nature. De son côté, un illustre botaniste, qui a, pendant de longues années, fait des cours au Muséum de Paris, a démontré que le croisement artificiel ne réussit jamais entre espèces différentes, et bien souvent qu'il échoue entre espèces du même genre en apparence très voisines (M. Naudin).

Certains palmiers, à l'île Bourbon, à Madagascar et dans l'Afrique septentrionale, acquièrent des hauteurs si élevées, ont des feuillages si touffus, qu'on peut leur appliquer ce vers de Virgile:

*Mollesque sub arboré somni.*

(Sous leur ombrage, on s'installe mollement pour y dormir).

Il y a un autre arbre, de la même famille que le dattier, auquel on a donné le nom de bananier des voyageurs; ses feuilles s'emboîtent les unes dans les autres, comme celles de l'iris, de manière à former à une hauteur de deux ou trois mètres un éventail. L'eau qui tombe du ciel, et la rosée principalement, s'accule à la base de ces feuilles, comme dans une coupe naturelle, et s'y conserve très fraîche; si on perce cette base avec une lame un peu effilée, le liquide s'écoule en un filet qu'il est facile de recevoir dans la bouche. Plusieurs autres plantes, dans ces lointaines contrées, offrent la même ressource; ainsi, lorsqu'on se trouve perdu dans ces immenses forêts, éloigné de tous secours humains, on trouve là des dattes, des bananes pour se nourrir, et de l'eau pour élancher sa soif.

(*Journal d'Hygiène*)

STANISLAS MARTIN.

L'Administrateur-Gérant: F. MARTIN.

Conformément au Règlement du Cercle des Étrangers de Monte Carlo, l'entrée des Salons n'est accordée qu'aux personnes munies de Cartes.

Ces Cartes sont délivrées au bureau du Commissaire Spécial.

Elles sont valables:

Les unes, pour l'Atrium, la Salle des Fêtes et le Salon de Lecture.

Les autres, pour toutes les Salles indistinctement.

L'entrée des Salles de Jeu est interdite aux habitants de la Principauté; elle est également interdite aux habitants du département des Alpes-Maritimes, à l'exception des membres des principaux Cercles.

L'ADMINISTRATION.

MOUVEMENT DU PORT DE MONACO

Arrivées du 4 au 10 Août 1884

CANNES,	b. Alexandre, f., c. Mangiapan,	sable.
ID.	b. Charles, fr., c. Allègre,	id.
ID.	b. Toujours-le-Même, fr., c. Musso,	id.
ANTIBES,	b. Maria-Antonietta, c. Ghio,	sur lest.
CANNES,	b. Antoinette-Victoire, fr., c. Fornéro,	sable.
ID.	b. Virginie, fr., c. Isoard,	id.
ID.	b. Fortune, fr., c. Moutte,	id.
ID.	b. Charles, fr., c. Allègre,	id.
ID.	b. Volonté-de-Dieu, fr., c. Davin,	id.
ID.	b. Alexandre, fr., c. Mangiapan,	id.
ID.	b. Saint-Pierre, fr., c. Cantoné,	id.
ID.	b. Antoinette-Victoire, fr., c. Fornéro,	id.
ID.	b. Virginie, fr., c. Isoard,	id.

Départs du 4 au 10 Août 1884

CANNES,	b. Alexandre, fr., c. Mangiapan,	sur lest.
ID.	b. Charles, fr., c. Allègre,	id.
ID.	b. Toujours-le-Même, fr., c. Musso,	id.
ID.	b. Antoinette-Victoire, fr., c. Fornéro,	id.
ID.	b. Virginie, fr., c. Isoard,	id.
ID.	b. Fortune, fr., c. Moutte,	id.
ID.	b. Charles, fr., c. Allègre,	id.
ID.	b. Volonté-de-Dieu, fr., c. Davin,	id.
ID.	b. Alexandre, fr., c. Mangiapan,	id.
ID.	b. Saint-Pierre, fr., c. Cantoné,	id.
ID.	b. Antoinette-Victoire, fr., c. Fornéro,	id.
ID.	b. Virginie, fr., c. Isoard,	id.
SESTRI,	b. Maria-Antonietta, ital., c. Ghio,	id.

HOUSE AGENT

Agence de Location (Villas)  
VENTE de TERRAINS dans de bonnes conditions  
S'adresser:  
à M. F. GINDRE, avenue de la Gare, Monaco-Condamine.

M<sup>ME</sup> LOUISE LINGERI  
Sage-femme de 1<sup>re</sup> classe, exerçant depuis 21 ans  
TRAITE LES MALADIES DE FEMMES AVEC SUCCÈS  
PREND DES PENSIONNAIRES  
VACCIN ANIMAL  
Rue Grimaldi, maison Henri Crovetto  
en face M. COLOMBARA

ON PARLE FRANÇAIS, ANGLAIS, ALLEMAND & ITALIEN

A VENDRE une MAISONNETTE avec TERRAIN CONTIGU, ayant 15 mètres de façade au midi.

Surface totale: 208 mètres  
Position en plein midi, dans un quartier d'un avenir certain, à proximité de la nouvelle route.  
Le propriétaire demande à emprunter 16,000 francs sur première hypothèque.  
S'adresser à M. BERAUDO, quartier des Révoires, Monaco, derrière la gare; ou à M. F. GINDRE, avenue de la Gare, Monaco.

SERVICE DES BREAKS  
NICE, MONTE CARLO, et vice-versa

DÉPARTS DE MONTE CARLO POUR NICE, place du Casino  
9 heures matin; 5 heures et demie soir.  
DÉPARTS DE NICE, 34, boulevard du Pont-Neuf  
9 heures et demie du matin; 3 heures et demie soir  
BUREAUX: à Nice, 34, boulevard du Pont-Neuf; à Monte Carlo, place du Casino.  
PRIX: 2 fr. — Aller et retour, 3 francs.

DÉMÉNAGEMENTS & TRANSPORTS

H. CROVETTO, Boulevard des Bas-Moulins  
Grande voiture capitonnée. — On répond de la casse et l'on prend et transporte à domicile. — Célérité, confiance. — PRIX MODÉRÉS.

RÉCOMPENSE NATIONALE de 16,600 fr. Grande Médaille d'Or, etc.



**QUINA LAROCHE**  
ÉLIXIR VINEUX  
Fortifiant, apéritif et fébrifuge.  
Très-agréable, cet ÉLIXIR est à base de Banyuls, contre Anémie, Affections d'estomac, Fièvres invétérées.  
PARIS, 22, RUE DROUOT & LES BONNES PHAR<sup>MS</sup>

BONNE OCCASION  
CHAIRES RUSTIQUES de Jardin  
à VENDRE en totalité ou en partie  
S'adresser à Monte-Carlo-Hôtel

MAISON MODÈLE F. FARALDO  
PLUS DE MAUX DE DENTS

L'ÉLIXIR DENTIFRICE  
des RR PP. Bénédictins Olivétains de l'abbaye de SOULAC (Gironde)  
Se trouve à la MAISON MODÈLE tenue par F. FARALDO  
Maison du GRAND-HÔTEL, avenue de la Costa  
MONTE CARLO  
PRIX DU TARIF DES RR. PP.: Petit flacon, 2 fr.; grand flacon, 4 fr.  
Parfumerie des premières fabriques de Paris

MONACO. — Imprimerie du Journal de Monaco, 1884.